

Ecole Maternelle de l'Océan
1 rue Pierre Mendès France
17137 ESNANDES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE **jeudi 17 octobre 2024**

Présents :

Mme BOUSSIRON, Mme VEAUVERT, Mme DUSSEVAL, Mme HENAFF (enseignantes), Mme Lydie VIDEGAIN (enseignante remplaçante rattachée à l'école)

M. IBOS, Mme DEBOUT, Mme BIJU, Mme LE SOUT, (représentants des parents d'élèves)

M. ANDREU (DDEN)

Mme PAJOT, Mr GLORIA (Mairie)

Absents excusés :

Mme CARRÉ (IEN),

Les membres du RASED,

Les membres du Périscolaire.

Secrétaires de séance : Mme DUSSEVAL et Mme LE SOUT

1. Compte-rendu du conseil d'école du 13 juin 2024 :

Approuvé à l'unanimité.

2. Résultat de l'élection des représentants des parents d'élèves :

Election qui a eu lieu le vendredi 11 octobre 2024.

144 inscrits, 72 votants, 61 exprimés, 11 nuls.

Sont élus titulaires : M. IBOS, Mme DEBOUT, Mme LE SOUT, et Mme BIJU.

Sont élus suppléants : Mme FONTANAUD, Mme ABDELOIHED, Mme BOUTET-GRIER, M. VIEIRA. Cette année tous les postes ont été pourvus.

Avec M.IBOS, nous avons constaté au dépouillement que les billets nuls étaient souvent doublement nuls en couple ; la consigne de vote pourrait avoir été mal comprise par les 2 parents. Une explication plus précise serait à envisager l'an prochain.

Pour rappel :

élections 2022 : 156 inscrits, 65 votants, 59 suffrages exprimés.

élections 2023 : 137 inscrits, 69 votants, 60 exprimés.

3. Les effectifs 2024-2025 :

PS : 28 élèves, MS : 22 élèves et GS 29 élèves

Les élèves sont répartis comme suit : une classe de PS avec 20 élèves, une classe de PS-MS avec 19 élèves (8 PS et 11 MS), une classe de MS-GS avec 20 élèves (6MS et 14GS) et une classe de MS-GS avec 20 élèves (5MS et 15GS).

Les prévisions d'effectifs pour 2025-2026 :

En croisant les données recueillies par l'Ecole (frère ou sœur d'élèves scolarisés sur le groupe scolaire) et les données recueillies par La Mairie (avis de naissances 2022), il y aurait 21 Petits pour la rentrée de septembre 2025.

Cela ferait un effectif de 71 élèves.

Mr Gloria nous informe que les pré-inscriptions de PS seront réalisées en février afin de connaître les effectifs au plus tôt, qu'il est possible de les anticiper si besoin pour se prémunir d'une mesure de carte scolaire.

4. les aides au suivi des élèves 2 AESH sont rattachées à l'école, Stéphanie ASLAN et Marie-Amélie PAIRE, maternelle et élémentaire, et se partagent la gestion d'élèves ayant des notifications MDPH ; il leur reste du temps pour accompagner d'autres élèves à besoin particuliers dans les classes (des élèves avec des handicaps reconnus mais sans notification, des élèves à besoins particuliers, ce qui se manifestent dans leur comportement ou dans les apprentissages). C'est un privilège d'avoir du personnel encadrant adulte supplémentaire à l'école pour accompagner, même occasionnellement, d'autres enfants.

Par ailleurs, les demandes faites auprès du RASED de la circonscription ont été entendues, car un atelier en petits groupes sera mis en place dès la rentrée des prochaines vacances pour des élèves avec des difficultés légères mais constantes, chaque mardi après-midi pendant 45 minutes.

5. Règlement intérieur (règlement 2024-2025 avec corrections joint à l'invitation au CE) :
Règlement validé à l'unanimité avec quelques modifications apportées.

6. Les budgets :

Les sommes sont allouées par la Mairie pour l'année civile (1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024).

A la date du Conseil d'Ecole les sommes dépensées sont :

	REÇU	DÉPENSÉ	RESTE
Fonctionnement	4650 € (62 € / élève)	3353,52 €	+1296,48
<i>copies couleur réalisées en Mairie</i>			
Investissement	1120 €	1121,28 €	-1,28
BCD	250 €	0 €	250 €
Transport	2180 €	1439 €	+741

M.Gloria précise qu'il peut y avoir une souplesse dans le budget.

7. Exercices de sécurité :

Il y a trois types d'exercice :

- exercice incendie : regroupement le plus rapidement possible des quatre classes sur le terrain jouxtant l'Ecole Maternelle (panneau vert) - alarme
- exercice attentat/intrusion : PPMS attentat/intrusion : document prévoyant différents scénarios de fuite ou de confinement – sifflet et alarme lumineuse et sonore dans chaque classe. (signal sonore)
- exercice confinement : PPMS risques majeurs : submersion ou véhicule transportant des matières dangereuses accidenté sur l'avenue de la République – corne de brume

Le premier exercice incendie s'est déroulé le lundi 16 septembre.

Déclenchement de l'alarme dans la classe des PS. Arrivée des classes au point de rassemblement entre 1'15 et 2'50. Chaque groupe sort de sa classe en moins d'une minute.

Pour plus de fluidité, il est convenu depuis l'an passé que la classe de PS-MS traverse la cour de l'école élémentaire pour rejoindre le terrain.

Le premier exercice attentat-intrusion s'est déroulé le lundi 23 septembre. Chaque classe s'est barricadée de l'intérieur et les enfants rassemblés se sont mis au sol (dans une classe, ils se sont éparpillés sous des meubles ou dans des recoins pour se protéger ; ce qui peut être une bonne idée également).

Il faudra avant la fin du trimestre refaire un autre exercice PPMS.

8. Projets et activités :

* Les élèves de Grande section ont bénéficié d'un module **natation** du 16 septembre au 8 octobre (10 séances) à Palmilud à Périgny.

Les accompagnateurs présents dans l'eau ont passé un agrément. Remerciements aux parents accompagnateurs qui n'ont pas fait défaut.

Coût de l'activité : trajet A-R grâce au financement Mairie, la CDA finance les entrées au bassin.

* **Bibliothèque municipale** : Les élèves iront à la bibliothèque municipale une fois par période (mercredi matin sur 4 créneaux).

Il leur sera aussi possible de réaliser des emprunts pour l'Ecole.

* **Projet jardin partagés** :

Le terrain exploité l'an passé fera peau neuve cette année avec l'intervention de la classe des PS-MS. Il faut à nouveau commencer par nettoyer le terrain laissé en friche avant de replanter à nouveau.

La classe de PS qui projette une classe dehors une fois par semaine devrait rejoindre le projet (plus tard...).

* lundi 7 octobre déplacement à la Coursive, **festival du Film Jeune Public** des 2 classes de PS et PS-MS pour assister à la projection de *Petits contes sous l'océan*

Coût : entrée (3.50 €/enfant) : 133 € (APE) + transport : 209 € (financement Mairie)

* Les 13 et 20 décembre, sortie prévue des MS-GS aux **musées**. Musée du nouveau monde pour un atelier sur les portraits, avec Jessica DUSSEVAL le 13 décembre. Muséum d'Histoire naturelle avec Mélissa VEAUVERT, le 20 décembre, sur les insectes. L'APE prendra également en charge le coût des activités (30€ pour le muséum d'histoire naturelle et 105€ pour le musée du nouveau monde).

* Mardi 17 décembre : **goûter de Noël** : le goûter aura lieu le matin cette année, à 9h30. Le cadeau du Père Noël sera offert à ce moment-là. Nous envisageons un cadeau collectif, un jeu de cour. Le cadeau est offert en utilisant le budget fonctionnement alloué par la mairie.

* **Les Incorruptibles** : inscription des 2 classes de MS-GS. Lecture, exploitation pédagogique d'une série de livres en classe et vote des élèves pour choisir un auteur favori.

* **Spectacle** à l'école le mercredi 8 janvier 2024 de la compagnie Planète Mômes : «Que d'émotions pour Simon !» pour les MS-GS (thèmes : comment reconnaître et maîtriser ses émotions, pour des classes qui travaillent sur la verbalisation et l'empathie) ; «il était une fois la forêt» pour les PS et PS-MS, (thème : les plantes et les animaux de la forêt, référence à des contes traditionnels)

Coût : 360€

* **Liaison Grande Section – CP** : un échange avec les enseignantes de CP se mettra en place en périodes 4 et 5.

Une réunion aura lieu avec les enseignantes de CP afin de faire un point sur les évaluations réalisées au CP en septembre.

9. Bilan financier de la Coopérative Scolaire :

Mme DUSSEVAL fait le point pour l'année scolaire 2023-2024,

* dépenses : 3591,93€

* recettes : 3533,91€

Le solde est déficitaire de 58,02€ pour l'exercice 2023-2024

Avec le report de 736,36€ en septembre 2023, le solde de fin d'année scolaire 2024 est globalement excédentaire de 678,34 €.

Pour ouvrir une coopérative scolaire, nous adhérons à l'OCCE, à hauteur de 230€ (prorata du nombre d'élèves).

Le compte- rendu financier sera affiché sur le panneau extérieur. La vérification des comptes a été faite par Mmes DOMINOIS et ABDELOIHED avant l'envoi à l'OCCE 17.

Pour l'année scolaire 2024-2025, 51 familles ont versé la cotisation. Il est rappelé que ce versement est facultatif et libre. Les enseignantes notent une baisse significative de la participation des familles ces dernières années. La cotisation (donnée à titre indicatif) avait été revue à la baisse l'an passé, conjointement à l'Ecole élémentaire, en raison de la conjoncture. Une information plus précise et distincte de l'ensemble des informations de rentrée sera faite l'année prochaine. Les représentants de parents confirment que l'information est noyée dans d'autres informations et que l'on peut facilement l'oublier. Les représentants des parents d'élèves proposent un feuillet à part distribué 15 jours après la rentrée avec explications.

Un représentant de parent suggère aux enseignantes de fournir un tableau récapitulatif en début d'année afin de clarifier les documents à joindre. Un code couleur pourrait être utilisé pour chaque document important.

10. Point sur les travaux demandés et prévus prochainement :

Réfection de la toiture et du velux du coin bibliothèque prévue aux prochaines vacances.

Réparation de vélos (1 selle, de nombreuses roues).

Rénovation du système électrique d'éclairage de la classe de MS-GS 1.

Disparition du toboggan dans la cour car sa mise aux normes nécessitait des coûts importants. Remise en état du sol en herbe à la place du sable.

Le grand ménage sera fait en décembre, avril et l'été.

11. Rythmes scolaires :

Nous avons reçu Madame l'Inspectrice de l'éducation Nationale le jeudi 3 octobre à qui les enseignantes ont fait part de problème d'organisation dans la circonscription lié aux différences de rythme entre les écoles.

- Madame VEAUVERT n'a pu être remplacée le mercredi 2/10 car il n'y avait aucun remplaçant de libre. (les remplaçants étant en formation ce jour-là. Les autres mercredis, les remplaçants peuvent avoir prévu un rdv médical, une formation... qui les empêche de remplacer au pied levé).
- Nous sommes isolées dans le cadre des plans de formation, car nous ne pouvons pas nous joindre à d'autres écoles qui suivent leur formation le mercredi matin.
- Nous ne pouvons participer au Pacte enseignant, qui permet aux fonctionnaires de l'éducation Nationale de « travailler plus pour gagner plus » (devoirs faits le mercredi matin, aide aux élèves en difficulté au collègue).

Il ne s'agit pas là de remettre en cause le choix fait par la mairie ; les arguments pour et contre sont recevables mais l'isolement des collègues engendré par ce choix est réel.

Le choix de la mairie repose sur une conviction et un vote pour les 4,5 jours, et le financement des TAP par l'Etat.

M. GLORIA atteste qu'un amendement de prolongation du financement des TAP a été prononcé pour 2024-2025 et qu'il est valable jusqu'à septembre 2025, et qu'il ne devrait plus y en avoir à partir de l'année scolaire prochaine. Mme PAJOT déclare que sans les subventions de l'état à compter de septembre 2025, le rythme passerait sûrement à 4 jours. Mr Gloria rassure les parents que le périscolaire, même sur un rythme de 4 jours, pourra accueillir tous les enfants.

+Madame Pajot évoque le projet d'une fusion des 2 écoles proposé par Madame l'Inspectrice en élémentaire.

Les secrétaires de séance,
Mmes LE SOUT et DUSSEVAL

La présidente du Conseil d'Ecole,
Mme BOUSSIRON